AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-7-74 264314

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

BULLETIN n° 16 30 Juillet 1974

VIGNE

MILDIOU, BLACK-ROT, BOTRYTIS - Parmi ces trois maladies, seul le botrytis reste à craindre mais dans l'état actuel des grappes, les traitements deviennent moins efficaces. Ainsi le dernier traitement fongicide qui sera appliqué dans les jours prochains aura surtout le caractère de traitement dit "d'aoûtement", à l'aide d'un produit approprié à cet usage, mais également efficace contre la pourriture grise.

OIDIUM - Cette maladie se montre très virulente cette année sur de nombreux cépages. La protection doit être maintenue sur toutes les vignes où elle s'est manifestée sur grains : plages grises qui ne se développent pas et provoquent souvent l'éclatement du grain.

VERS DE LA GRAPPE - La protection ne reste nécessaire que dans les tranches les plus tardives des différents vignobles de la circonscription.

ARBRES FRUITIERS

(respecter strictement les délais de carence indiqués dans le bulletin n° 6 du 4 avril 1974)

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - Maintenir laprotection en toutes régions.

CARPOCAPSE (pommes, poires, noix) - On observe dans la plupart des régions un chevauchement important des deux générations et dans les régions les plus tardives une fin de première génération très active. En conséquence la protection devra être maintenue en toutes régions.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE et de la TOMATE - La forte poussée chaude du 9 au 12 juillet a interrompu l'évolution de la maladie de sorte que le prochain traitement ne sera nécessaire que dans les 4 jours suivant la prochaine période d'humectation prolongée.

PYRALE DU MAIS - La protection n'est plus actuellement nécessaire.

NAVET, MOUCHE DU CHOU - La désinfection du sol peut être envisagée avec du : chlorfenvinphos (6 kg/ha) ou du trichloranate (3,125 kg/ha).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription : A. PITHIOUD
L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements Agricoles : P. LATARD
Le Technicien chargé des questions maraichères : G. FERAND

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur-Gérant : L. BOUYX